

3^e DELIBERATION DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2026 à 20 HEURES 30

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Date de convocation :
le 09/06/2026

L'an deux mille vingt-six
et le mardi seize juin à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Joëlle GAS, Norbert LAVASTRE, Pascale FANTON, Pierre MATHIEU, Nicole LE ROUSSEAU, Valérie FRAC, Franck REBOULET, Maxime LACROIX

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Eric FRENE, Patrick TOLETTI, Muriel CATALA, Valérie DEULLY **pouvoir à Antoine PLUTINO, Nathalie DOSE pouvoir à Laurent NADAL.**

Pascale FANTON est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Objet : Demande de participation départementale pour les travaux d'urgence de l'Eglise St Pierre dans le cadre du Crédit départemental d'équipement.

Monsieur le Maire rappelle l'urgence d'intervenir pour la consolidation des toitures et couverture de l'église St Pierre.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter auprès du Conseil Départemental une participation financière au titre du dispositif « Crédit départemental d'équipement »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de solliciter la participation financière du Conseil Départemental au travers du dispositif « Crédit départemental d'équipement »
- **APPROUVE** le plan de financement annexé à la présente
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les formalités nécessaires et signer tout document relatif à ces démarches.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, ans susdits.

La secrétaire de séance
Pascale FANTON

Le Maire,
Laurent NADAL

